

2 mai 2019: 2^{ème} forum du logement

Les appartements avec
encadrement et les
avantages de la labellisation

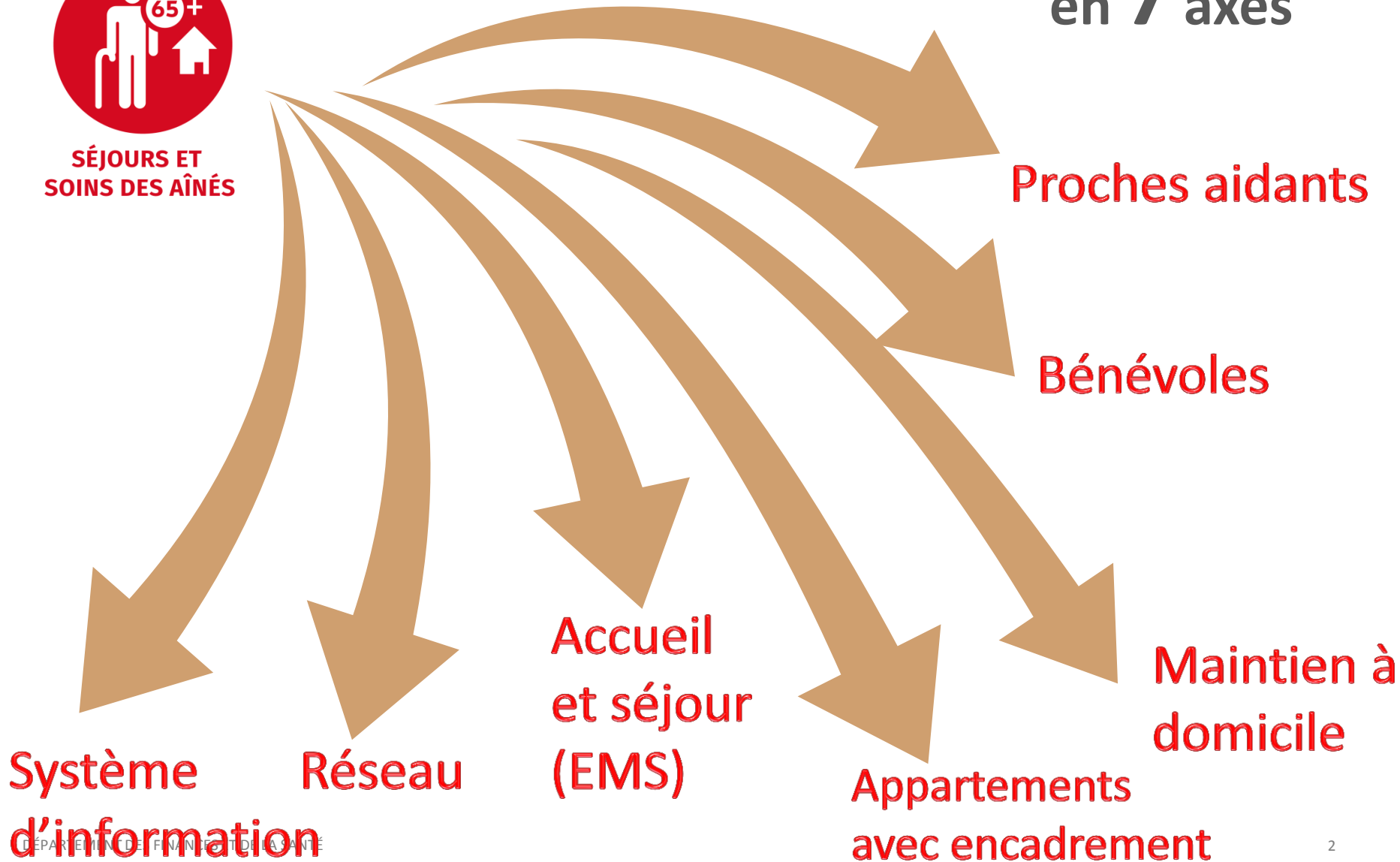


Marie-France Vaucher, service cantonal de la santé publique

La planification médico-sociale (PMS) en 7 axes



**SÉJOURS ET
SOINS DES AÎNÉS**



Une rencontre entre le domaine de l'immobilier et la santé

Domicile

EMS

Appartements
avec encadrement

- adaptations architecturales
- encadrement = sécurité

Les enjeux en termes de construction

- Objectif de 42,6 appartements pour 1000 habitant-e-s en âge AVS

Région	Population de 65 ans et +			Nb appart. avec encad. selon art. 4			Nb appart. avec encad. loyer PC		
	2022	2030	2040	2022	2030	2040	2022	2030	2040
Béroche	1'137	1'345	1'561	8	57	67	19	23	27
Entre-Deux-Lacs	1'729	2'007	2'322	74	85	99	29	34	40
COMUL	16'593	19'427	22'511	707	828	959	283	331	384
Région Littoral	19'459	22'779	26'394	879	970	1'125	331	388	451
Région Montagnes	10'847	12'350	13'724	462	526	585	185	210	234
Région Val-de-Travers	2'988	3'439	3'692	127	147	157	51	59	63
Région Val-de-Ruz	3'961	4'595	5'304	156	196	247	63	78	99
TOTAL	36'963	43'163	49'614	1'574	1'839	2'114	630	735	847

Aujourd'hui env. 600 appartements pour personnes âgées sans encadrement

L'appartement avec encadrement, c'est quoi?

- immeuble ou partie d'immeuble
- sans barrières architecturales (SIA 500)
- équipements de «bien-être» et de «sécurité»
- des prestations sociales / encadrement incluses dans le bail
- des services optionnels sur demande
- en principe: des espaces ou locaux communs pour des repas ou des activités

La plus-value de l'encadrement

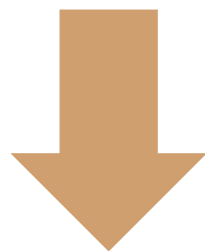
1. aide avant l'emménagement et dans les jours qui suivent
2. visites de courtoisie
3. moyens techniques de sécurité (au minimum service d'alarme 24/24h)
4. présence régulière dans l'immeuble
5. relai vers des ressources externes en cas de difficultés

Une recommandation : le/la référent/e de maison

- Une seule personne-relai
- Un accueil personnalisé, développement des connaissances des locataires (rôle social)
- Formé ou expérimenté dans le domaine des personnes âgées (formation assistant socio-éducatif)
- Autonome, capable de créer une dynamique et travailler en réseau

La labellisation – une garantie de qualité

Reconnaissance délivrée par le service de la santé publique



Sur la base de documents à fournir, permet de garantir que **l'environnement architectural et sécuritaire** est adapté aux personnes âgées ou en situation de handicap, que **les prestations d'encadrement** sont délivrées conformément à la **règlementation**.



Mais encore...

- Partenariat entre le propriétaire et la santé publique
- Conseils
- Recours au dispositif d'information et d'orientation pour occuper les logements (AROSS)
- Aide possible financière pour le démarrage de l'encadrement
- Réseautage

N'attendez pas, prenez contact!

Appartements avec
encadrement
www.ne.ch/ae



Marie-France Vaucher
marie-france.vaucher@ne.ch, tél. 032 889 52 08